



Billet santé du mois

présenté par Audrey



01 > 07 août 2016

Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel

À l'occasion de la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel organisée du 1^{er} au 7 août 2016, l'Alliance Mondiale pour l'Allaitement Maternel (WABA) souhaite promouvoir l'allaitement et permettre à chacun dans le monde d'exprimer son soutien à ce qui est aujourd'hui une préoccupation internationale de santé publique. L'Unicef et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) apportent leur soutien à cette semaine.^{1,2}

Pour la santé de l'enfant et de sa maman, l'OMS recommande l'allaitement exclusif jusqu'à l'âge de 6 mois et l'allaitement complété par des aliments solides jusque 2 ans.³

Toutes autres choses étant égales, le lait maternel est plus adapté au nouveau-né que le lait en poudre. Certaines circonstances de vie peuvent faire que le meilleur choix pour des parents peut être le lait en poudre pour leur bébé mais ils ont le droit d'être correctement informés.

Lorsqu'il y a un problème avec l'allaitement, il est conseillé de chercher à résoudre le problème avant de passer immédiatement à une alimentation à base de lait en poudre.

¹<http://www.infor-allaitement.be>

²<http://worldbreastfeedingweek.org/>

³<http://www.who.int/nutrition/topics/infantfeeding/fr/>

Bénéfices de l'allaitement maternel⁴ :

- Le lait maternel est le premier aliment naturel pour les nourrissons : il fournit toute l'énergie et les nutriments qu'il faut à l'enfant pendant les 6 premiers mois de vie.
- Il favorise le développement sensoriel et cognitif et protège le nourrisson contre les maladies infectieuses et chroniques.
- L'allaitement maternel exclusif diminue la mortalité infantile imputable aux maladies courantes de l'enfance.
- L'allaitement au sein contribue à la santé et au bien-être des mères et réduit le risque de cancer de l'ovaire ou du sein.
- L'allaitement maternel est un moyen économique, sûr et écologique d'alimenter l'enfant.
- Il est toujours prêt à l'emploi et ne nécessite pas de biberon.

Quelques chiffres⁵ :

- En Belgique, les statistiques montrent que le taux de « mise au sein après l'accouchement » est en augmentation constante passant de 68% en 1994 à 84% en 2013.
- Le taux d'allaitement maternel exclusif à la sortie de la maternité a, lui aussi, fortement augmenté entre 1994 et 2010 (68 à 82%). Depuis 2012, ce taux a légèrement diminué tout en restant autour des 80%.

Pour plus d'informations :

Si vous souhaitez plus d'informations, nous vous invitons à contacter votre médecin généraliste, votre sage-femme ou l'ONE (<http://www.one.be/>).

Vous pouvez également trouver de nombreux renseignements sur des sites de référence tels que celui de l'OMS (<http://www.who.int/fr/>).

Enfin, vous pouvez retrouver ce billet ainsi que pleins d'autres informations sur le site de la Province de Namur : <https://www.province.namur.be/>.

⁴ D'après l'OMS : http://www.who.int/maternal_child_adolescent/topics/child/nutrition/breastfeeding/fr/

⁵ D'après l'ONE, Banque de Données Médico-Sociales, chapitre 3 : Données de naissances, 2015.